

## **Tournoi Interne Mimizan le fou ensablé débit de saison 2024-2025**

1.

### **Article 1 : Présentation**

L'Association Mimizan le fou ensablé (ASEM) organise le tournoi interne toutes rondes du 29/03/2025 au 30/03/2025.

Lieu des rencontres : 28 bis avenue de Bayonne club Foyer Restaurant Social 40200 MIMIZAN

Ce tournoi est ouvert à tout joueur licencié au club "Mimizan le fou ensablé (ASEM)" respectant les conditions d'admission suivantes :

#### **- Comportement correct exigé**

-Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E.

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
---

Aucune réestimation ultérieure ne sera effectuée.

### **Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (voir l'introduction des Règles du Jeu)

Les appariements se font en toutes rondes (aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

L'Article A.3 et l'annexe A du livre de l'arbitre s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

### **Article 3 : Cadence**

Cadence : 15mins plus 5s par coup depuis le début de la partie.

### **Article 4 : Horaires**

Dates et horaires des rondes :

1 <sup>ère</sup> ronde	<b>Samedi 29/03</b>	<b>Début à 10h</b>
2 <sup>ème</sup> ronde	<b>Samedi 29/03</b>	<b>Début à 11h</b>
3 <sup>ème</sup> ronde	<b>Samedi 29/03</b>	<b>Début à 12h</b>
4 <sup>ème</sup> ronde	<b>Samedi 29/03</b>	<b>Début à 14h</b>

5 <sup>ème</sup> ronde	<b>Dimanche 30/03</b>	<b>Début à 11h</b>
6 <sup>ème</sup> ronde	<b>Dimanche 30/03</b>	<b>Début à 12h</b>
7 <sup>ème</sup> ronde	<b>Dimanche 30/03</b>	<b>Début à 14h</b>

Accueil des participants :

Samedi 26/10 à partir de 9h

Tout joueur se présentant après 9h30 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

**Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Adultes : 0 euros Jeunes : 0 euros.

Il n'y aura pas de prix à remporter lors de ce tournoi.

**Article 6 : Classement**

Départage des ex aequo : Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par la performance.

**Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 15mins de retard est forfait, à moins que l'arbitre n'en décide autrement. Tout joueur faisant forfait marque 0point. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français.

**Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur informe à l'arbitre le résultat de la partie.

**Article 9 : Nulle par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

**Article 10 : Rappels**

- Exclusion après 2 forfaits,
- Respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi),
- Les appareils électroniques devront être éteint, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie, à moins que l'arbitre n'en décide autrement.

-Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,

-Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits sont avérés,

-Éviter toute discussion et toute lecture suspecte

-Toute dégradation entraînera une exclusion

**Article 11 :**

L'annexe A s'applique durant toute la manifestation.

**Article 12 :**

Arbitre Principal : XANDRY Benny (arbitre Open 1 AFO1)

**Article 13 : Jury d'appel**

Aucun jury d'appel ne sera constitué.

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre principal



L'organisateur

